



Les Ponts de Cé, commune de 13 415 habitants, membre d'Angers Loire Métropole est traversée par La Loire est inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO.

La Ville dispose des nombreux labels de qualité : ville fleurie, ville active et sportive, ville internet.

La municipalité fait également une part belle à la citoyenneté active : conseils de quartiers, plan climat élaboré avec les habitants, budget participatif, journée citoyenne, conseil municipal des jeunes, conseil municipal des enfants...

Elle est dotée d'un budget participatif et d'un plan climat communal élaboré avec les Ponts-de-Céais. Son budget annuel fait également l'objet d'un calcul de son impact climatique.

Sa saison culturelle, la centaine d'associations présentes, les 1800 abonnés de la Médiathèque municipale, les 32 clubs sportifs font des Ponts-de-Cé une ville animée à l'année.

**Lettre de motivation + CV  
sont à envoyer par mail :  
[candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr](mailto:candidatures.rh@ville-lespontsdece.fr)**

**Renseignements :**

Fanely MIARA PARNISARI  
Responsable de la Résidence  
02 41 44 90 27

Sandra GUESDON  
Responsable des Ressources Humaines  
02 41 79 75 91  
[Sandra.guesdon@ville-lespontsdece.fr](mailto:Sandra.guesdon@ville-lespontsdece.fr)

**Date limite de candidature  
22 février 2026**

**Le CCAS de La Ville des Ponts-de-Cé recrute UN AGENT DE SERVICE (H/F)  
au sein de la Résidence Autonomie « Les Champs Fleuris »  
- à temps non complet annualisé – 28/35ème**

**Sous l'autorité de la responsable de la résidence autonomie** l'agent de service aura pour missions principales :

- Assurer la sécurité des personnes et des biens.
- Écouter, dialoguer et rassurer les personnes âgées.
- Remettre en température les plats et assurer le service des repas.
- Visiter les résidents.
- Accueillir et informer les visiteurs.
- Appeler et informer les services d'urgence et de secours au besoin.
- Nettoyer les locaux administratifs et les espaces collectifs.

**Profil et compétences :**

Être autonome et organisé  
Être à l'aise avec les personnes âgées  
Savoir travailler en équipe  
Savoir faire face aux imprévus et aux urgences  
Faire preuve de discernement  
Respecter la discréetion professionnelle

**Conditions de travail :**

Poste à temps non complet 28/35ème annualisé  
Horaires : 8h00 - 16h30 sauf le lundi 12h-21h  
Avec un samedi sur deux travaillé

**Rejoindre la Ville des Ponts-de-Cé, c'est bénéficier :**

- de prestations d'actions sociales (famille, chèques-vacances, scolarité, loisirs, culture avec le CNAS et l'Amicale de la Ville, ...),
  - d'une mutuelle santé et prévoyance avec participation financière de la Ville,
  - d'un coffre-fort électronique offert à vie,
  - des titres déjeuners,
  - du forfait mobilités durables,
  - de formations tout au long de la carrière,
  - de primes en complément de la rémunération,
  - Et plus encore...
- Rémunération selon la grille d'agent social**

**Poste à pourvoir au 09/03/2026**